



Accompagnements « Bien-être au travail »

Analyse de risques

Aider les services de moins de 50 travailleurs à mettre en place un plan global de prévention concerté par le biais d'une analyse de risques

Octroi de bourses sur les thématiques suivantes :

- Dépistage participatif des risques (DEPARIS)
- Etablissements d'un plan de prévention

Accompagnements in situ

Permettre aux institutions de plus de 50 travailleurs de soutenir dans l'ensemble des services la mise en place d'actions spécifiques dans le cadre de la politique de bien-être au travail

Accompagnements prévention primaire burn-out

Les travaux en équipe avec un opérateur externe seront centrés sur une thématique prioritaire de prévention des risques psychosociaux.

L'accompagnement impliquera selon les cas une partie ou l'entièreté des équipes. Les organes de concertation devront donner leur accord et après être associés à cette démarche.

Le comité de gestion du Fond ISAJH pourra inviter à une rencontre pour partager les outils mis en place au sein du service.

Conditions financières

Cette action n'est pas déduite du BMA de l'institution.

Intervention financière : le Fonds finance maximum 100 €/heure TVAC uniquement pour les heures de prestations en collectif avec un plafond de 3.000 €

Volet concertation sociale

En cas d'absence d'organe de concertation interne, le dossier sera transmis aux 3 permanents régionaux syndicaux.

En cas de présence d'organe de concertation interne, le dossier sera soumis à la signature des représentants de cet organe.